

Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises



BULLETIN

TOME XXII — N° 1
JUN 1943

SOMMAIRE

Henri Davignon : Rapport du Jury chargé de juger le Concours scolaire.....	5
L. Christophe : Rapport de la Commission de l'Édition	11
Ouvrages reçus	20

Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises

Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises



BULLETIN

TOME XXII
1943

BRUXELLES, PALAIS DES ACADÉMIES
LIÈGE, H. VAILLANT-CARMANNE, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE

RAPPORT DU JURY CHARGÉ DE JUGER LE CONCOURS SCOLAIRE

En décidant d'attribuer, sur les arrérages du fonds Paschal, une somme suffisante pour récompenser six copies de rédaction française, émanant d'élèves de rhétorique et de seconde, l'Académie entendait instaurer une émulation scolaire en faveur de la correction et de la fécondité de la langue française en Belgique.

Le jury, désigné par elle, pour juger ce concours et pour lui proposer les noms de six lauréats, a procédé avec conscience à la lecture de toutes les copies, reçues dans le délai prévu. Il y en a soixante-dix-sept émanant de cinquante-six établissements d'enseignement (trente-sept athénées ou écoles moyennes de l'Etat; dix-neuf collèges libres).

L'Académie avait décidé, à la demande des autorités intéressées, que le concours serait divisé en deux. Trois prix seraient réservés aux concurrents appartenant aux institutions officielles et libres dont la langue véhiculaire est le français, trois aux concurrents suivant les cours dont la langue véhiculaire est le flamand. De ce chef, ces derniers ont été légèrement avantagés. La sélection s'est opérée pour eux entre trente-deux copies, tandis que pour les élèves du régime français elle se faisait parmi quarante-cinq.

La proportion entre concurrents, élèves d'établissements officiels,

et concurrents, élèves de collèges libres, est la suivante. Les athénées et écoles moyennes de l'Etat ont fourni 54 copies, les collèges 23. Pour l'ensemble il y a eu 51 concurrents hommes et 26 concurrents femmes.

L'Académie avait prévu un mode de sélection à deux degrés. 18 candidats devaient être désignés, 9 de chaque régime, pour concourir sur un thème que le jury aurait fixé lui-même. Et c'est parmi ces 18 concurrents que l'élimination finale aurait été faite, de façon à choisir les six lauréats.

Mais la difficulté, par les temps présents, de réunir à Bruxelles des élèves dont quelques-uns auraient dû venir de loin et auxquels il aurait fallu trouver un logement, a déterminé le jury, d'accord avec le bureau de l'Académie, à vous proposer de renoncer pour cette année à ce mode de sélection. Les copies envoyées ont permis aux membres du jury de se mettre facilement d'accord pour la désignation directe des six lauréats. Il a tenu néanmoins à citer en outre douze autres noms entre lesquels s'est fait un dernier choix.

Le jury a été heureux de constater que ce premier concours académique scolaire donne un résultat extrêmement satisfaisant par la qualité et le nombre des copies. Il vous soumet à ce propos les observations générales suivantes :

La division demandée en section flamande et en section française, quoique intéressante, apparaît superflue. Les copies émanant de concurrents faisant leurs études en flamand ne sont nullement inférieures à celles du régime français.

La plupart des copies sont l'œuvre de rhétoriciens, ce qui est fâcheux pour les sujets traités. La dissertation donne moins la mesure des dons naturels et des qualités acquises d'invention et de style.

Sur les soixante-dix-sept copies, deux seulement traitent un même thème : « Les Mains ». Toutes les autres ont pris des sujets dissemblables.

La direction des établissements d'instruction paraît, en général, avoir pris à cœur ce concours. A quelques exceptions près les copies envoyées ont fait l'objet d'une sélection préalable dans chaque maison. On s'aperçoit que là où les élèves semblent avoir eu le libre choix du sujet, la copie est de meilleure qualité. L'ensemble du pays est représenté dans la répartition géographique des envois. Certaines

abstentions se remarquent, dues sans doute à l'inadvertance des chefs d'établissement (1).

Le jury pour accomplir sa tâche s'est imposé de tenir compte de trois facteurs principaux :

- 1) la qualité de la langue, généralement correcte et même élégante;
- 2) le tempérament littéraire, plus rare à se manifester mais qui, lorsqu'il se manifeste, est évident;
- 3) la maturité d'esprit, témoignée dans le maniement des thèmes imposés ou choisis.

Et voici la sélection proposée à votre ratification : Reçoivent la prime de deux cents francs avec, pour le chef d'établissement, l'autorisation de faire figurer au palmarès de fin d'année scolaire la mention, à côté du nom de l'élève de « lauréat de l'Académie Royale de langue et de littérature françaises » :

Régime français :

M. P. Merveille, de l'Athénée d'Arlon, pour la copie intitulée *La Petite Gare*;

M. Henry Douchamps, du Collège de N. D. de la Paix à Namur, pour la copie intitulée : *La Poésie est-elle un mensonge ?*

(1) Pour l'ensemble du royaume, voici comment se répartissent les concurrents :

Régime français			Régime flamand	
Athénées et Ecoles officielles		Collèges libres	Athénées	Collèges
Ixelles (garç.)	Visé	Saint-Pierre (Uccle)	Renaix	St-Joseph (Alost)
Forest	Namur	Sœurs N. D. (Ixelles)	Bruges	St-Liévin (Anvers)
Morlanwelz	Etterbeek	Ste-Véronique (Liège)	Tirlemont	St-Hubert (Neerpelt)
Renaix	Arlon	Col. de la Paix (Namur)	Koekelberg	St-Pierre (Louvain)
Marche	Tournai	Col. St-Michel (Brux.)	Vilvorde	
Tamines	Bruxelles	Fil. de Marie (Brux.)	Hasselt	
Châtelet	Liège	Rel. de la Trinité (Ix.)	Anvers	
Herstal	Chênée	Ste-Famille (Helmet)	Deurne	
Wavre	Waremmes	Ste-Famille (Bruxelles)	Courtrai	
Tirlemont	Dour	Dames de Marie (Uccle)	Ostende	
Koekelberg	Charleroi	Fidèles Compagnes de	Diest	
Ixelles (filles)	Mons	Jésus (Uccle)	Berchem	
		Dames de St-André	Turnhout	
		(Bruxelles)		
		N. D. du Roule (Brux.)		
		Dames de Marie (Brux.)		
		Inst. St-Sauveur (Molen.)		

Mlle Anne Farcy, de l'Institut du Sauveur de Molenbeek, pour la copie intitulée : *Une après-midi ensoleillée*.

Régime flamand :

M. Marcel Dilles, de l'Athénée d'Anvers, pour la copie intitulée : *La Délibération intérieure*;

M. Jacques Isaïe, de l'Athénée de Deurne, pour la copie intitulée : *Il pleut le dimanche*;

Mlle Roberte De Weer, de l'Athénée de Renaix, pour la copie intitulée : *Quand tu seras vieille, un soir*.

L'unanimité du jury s'est faite sur ces désignations. Mais il convient de citer, parmi les copies qui ont permis cette dernière sélection et qui, à des titres divers, ont retenu particulièrement l'attention des membres du jury, les concurrents énumérés ci-dessous :

Régime français :

M. Charles Schriewer, du Collège St-Pierre, à Uccle, pour le *Voyage sans Départ*;

Mlle Thérèse Méeus, de l'Institut des Dames de Marie à Bruxelles, pour l'*Homme, un mendiant sublime*;

M. G. Sion, de l'Athénée de Marche, pour *Le Silence*;

M. Pierre Dubreux, de l'Athénée de Morlanwelz, pour *Non, non, c'est bien plus beau*;

Mlle M. Th. De Greef, de l'Institut Ste-Véronique de Liège, pour *Visages de femmes dans la littérature*;

Mlle Janine Ledroit, des Dames de Marie à Uccle, pour *Les Mains*.

Régime flamand :

M. Guido van Hoof, du Collège St-Pierre, à Louvain, pour *Ma patrie*;

M. Claude Buisseret, de l'Ecole moyenne de Turnhout, pour *La Musique*;

M. Gilbert Muylle, de l'Athénée de Berchem, pour *Atmosphère du port*;

Mlle Janine Borsu, de l'Athénée de Tirlemont, pour *Remords d'enfant*;

M. Michel Delobel, de l'Athénée de Renaix, pour *Portrait*.

M. Jean-Joseph Couturier, du Collège St-Liévin, à Anvers, pour *Le Bon-Sens*.

En terminant, le jury forme le vœu que l'expérience sera poursuivie

les années suivantes de façon à devenir un véritable concours général à l'honneur de la langue française et de notre littérature nationale.

Il souhaite que l'attention du Gouvernement et des chefs de diocèses et d'ordres enseignants soit attirée sur les heureux résultats de cette première tentative et sur la nécessité de la voir entourée de la considération qu'elle mérite.

Les membres du Jury,

Marie GEVERS, Gustave VANZYPE, Albert MOCKEL,
Thomas BRAUN, Henri DAVIGNON, rapporteur.

Bruxelles, le 25 mai 1943.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'ÉDITION

La Commission de l'Édition, instituée par le Département de l'Instruction publique, au sein de l'Académie royale de langue et de littérature françaises, en vue de favoriser la publication d'œuvres d'écrivains débutants ou insuffisamment connus, a eu, au cours de sa première session, à examiner 67 manuscrits. Ces manuscrits, répartis par genres, se classent de la manière suivante : dix essais, vingt-sept recueils de vers, trente romans et contes.

Parmi les envois soumis, un certain nombre doit être écarté, toute considération de valeur mise à part, comme ne répondant pas aux conditions qu'un ouvrage doit réunir pour être imprimé avec quelque chance de diffusion. C'est une des infériorités de la production belge de langue française que le foisonnement d'œuvres et de plaquettes de tous formats dont la seule apparence révèle l'incapacité ou le refus de leurs auteurs de se soumettre aux disciplines que la technique de l'édition impose aux écrivains, dans tous les pays où le progrès des lettres est étroitement lié au développement économique du marché de la librairie. Si le génie échappe, par droit naturel, aux servitudes du métier et aux obligations de l'usage, il est bon de rappeler que le talent y trouve un stimulant et qu'enfin la résistance que les premières lui opposent, les programmes d'action que les secondes lui tracent sont un des fondements de l'art littéraire et ont de tout temps contribué à accroître sa vigueur et son autorité.

La Commission, chargée de distinguer des œuvres d'une valeur littéraire certaine, dans le but d'en favoriser la publication, n'a pas perdu de vue le double aspect de la question qu'elle avait à considérer. Elle eût faussé l'esprit de ses travaux en recommandant à des éditeurs et en signalant à l'attention du public, non des œuvres achevées, mais des moitiés, des fragments, des projets, de la matière ou parfois même de la poussière d'ouvrages.

Une monographie qui enrichit le sommaire d'une revue ou prend utilement rang dans une collection pour laquelle elle a été écrite, perd de sa force à se présenter isolément et orgueilleusement comme un tout complet. Elle paraît grêle et manque de corps quand on la compare à des travaux du même genre qui ont fait l'objet de longues et patientes études. Quelques articles de critique, dont on avait salué la réussite, ne révèlent, réunis sous la fausse unité d'un titre, que la minceur de leur gerbe. Et de même il ne suffit pas de rassembler quelques contes qu'aucun lien n'unit pour avoir composé un livre. On permet, en revanche, à la poésie de se déployer dans les limites d'une plaquette; encore faut-il qu'on sente que le respect de l'intégrité de l'inspiration mette cette borne à son essor.

Parmi les 27 recueils de poèmes qui lui ont été soumis, la Commission a remarqué pour l'originalité de son dessein, la sincérité de son propos, la hardiesse et la spontanéité du trait, le petit ouvrage de M. Charles Cordier : *La Journée d'un Professeur* (poème en prose rythmée). M. Charles Cordier est professeur; il lui a paru qu'une journée de son existence, reproduite dans le naturel de son mouvement et l'écoulement de ses sensations, contenait une matière d'art et il a écrit sans farder la vérité, en une prose rythmée très proche du vers libre, la journée d'un professeur. L'écrivain à qui on doit le poème où il conte une heure de retenue, les chapitres sur l'heure de midi et les rêveries d'après-midi, les interventions de la Fée Mesure et de la Fée Aventure, la visite au musée, est plus qu'un assembleur de mots. Il pense et il sent fortement. Il a des trouvailles et des images heureuses, le tour alerte, le mouvement prompt. Parfois l'expression fléchit. L'élan créateur est riche et bien discipliné, mais si la forme est par moments l'interprète heureuse du flux vital qui anime le poète, à d'autres moments elle le trahit. L'auteur a moins d'inspiration que d'énergie poétique. Tel quel le recueil continue avec esprit et

vigueur une tradition d'où procèdent les Poésies de Joseph Delorme, les Intimités de Coppée, tout un côté de l'œuvre poétique de Francis Jammes.

Si M. Charles Cordier est à classer parmi les écrivains débutants, c'est comme auteur insuffisamment connu que la Commission a retenu et désire mettre en lumière le nom de M. Emile Desprechins qui ne lui a pas envoyé moins de cinq ouvrages, dont trois recueils de vers. Journaliste de talent, critique d'art, critique dramatique, rompu à toutes les tâches d'une profession qu'on n'entend et qu'on ne pratique bien, selon Sainte-Beuve, que si on est prêt à écrire « n'importe sur quoi, à toute heure, à toute minute », M. Emile Desprechins a su préserver, à travers les vicissitudes et les périls d'une activité dispersée et ingrate, la flamme du sanctuaire intérieur où, dès la vingtième année, il honorait la poésie.

Trois livres de vers inédits, *L'Eternelle Chanson*, *La Forme élémentaire*, *Les Ailes victorieuses*, attestent la constance de son idéal et la vigueur de ses enthousiasmes.

Ami des sentiments simples et naturels, dans la force desquels sa poésie trouve le principe de son jaillissement, l'inspiration de M. Emile Desprechins coule avec une abondance de flot, plus soucieuse de liberté et d'ampleur dans le mouvement que de rigueur dans l'expression. Soutenue dans sa confiance par le don des images et du rythme, son émotion impétueuse se fraye un chemin parmi les embûches du langage avec une intrépidité qui exclut le choix et le calcul. D'une douceur flexible et harmonieuse qui rappelle, quand il évoque la nature, la fraîcheur ombreuse de Séverin, ses strophes tendent parfois à un éclat et à un martèlement où s'entend le soufflet des forges parnassiennes, mais à la vérité, cet art n'est tributaire d'aucune formule d'école. L'instrument prosodique n'est pour M. Emile Desprechins qu'un moyen de libérer sa ferveur créatrice dans l'univers où elle se dilate. La sonorité et la richesse de l'effusion, la droiture de l'élan et du trait, la sincérité de l'élévation communique aux divers recueils de M. Emile Desprechins une unité et une autorité de ton qui s'imposeraient davantage, a estimé la Commission, si l'auteur consentait à soumettre ses poèmes à un contrôle sévère, à en faire une sélection et à condenser en un seul volume l'essentiel de sa production encore inédite.

Quelques autres recueils de vers ont retenu l'attention de la Commission, sans entraîner son adhésion : *Le Chant du Semeur d'Etoiles*, de Louis Dubrau, où il y a de jolis et précieux arrangements de mots; *Les Ongles rouges*, de Guy-Marie Dubois-Fresart, exercices de pure virtuosité prosodique qui vont de l'acrobatie de poèmes en vers monosyllabiques à des imitations éclatantes d'Albert Giraud et des néoparnassiens; *Le Chant de ma Patrie*, de Mme Lisa Chastelet, d'une facture agréable et flexible, et certain *Anneau d'Emeraude*, sans nom d'auteur, dont quelques vers, mais quelques vers seulement, sont à retenir pour leur résonance et la fine arabesque de leurs allitérations :

*Que sais-tu de celui que brisa l'ange noir ?
Son coeur était l'éclair de l'orage, le soir.
Il était bien plus beau qu'un archer sur la neige.*

C'est dans la catégorie des essais que la Commission trouva proportionnellement le plus d'ouvrages dignes de retenir l'attention. Ceci se conçoit aisément. Le genre réclame des esprits d'un sérieux éprouvé. Dans *La Vie profonde de l'enfance*, qu'elle appelle *Le film de l'enfance*, Mme Jeanne Taillieu classe les diverses réactions enfantines sous un certain nombre de rubriques, d'après les écrivains et les livres qui ont fait l'objet de leurs recherches : éveil des sens, marche, langage, rythme, dessin spontané, éveil de l'intelligence, émotion, etc. L'esprit du livre, la distribution des parties donnent à l'ouvrage un caractère pédagogique, voire scientifique, qui en brise et relègue à l'arrière-plan l'intérêt littéraire.

Les deux cahiers que M. Leyder a envoyés à la Commission sous le titre *Ernest Hello* ne contiennent en fait que le dénombrement et le dépouillement des matériaux dont M. Leyder espère tirer une étude de 800 pages sur le profond et puissant auteur de *l'Homme* et de *Physionomies de Saints*. Il ne pouvait être question d'envisager la publication des notes que nous communique leur auteur. On ne peut que souhaiter à son entreprise une réussite égale à la ferveur et à l'ambition qui l'inspire.

Dans *Grétry de Liège*, M. Jean de Coune s'est attaché à montrer combien Grétry est resté toute sa vie, par l'esprit et par le cœur, un homme de Liège. Ce petit ouvrage de piété filiale, écrit dans une note toute de verve naïve et de gentillesse et qui fait se succéder sous nos yeux

une suite de tableaux colorés et vivants, d'une touche preste et brillante, a les qualités d'un bon scénario.

Entre les travaux de critique qu'elle eut à juger, la Commission a marqué sa préférence pour l'étude de M. Igor Recht: *Edouard Wacken, Le théâtre romantique en Belgique*. Si l'on excepte Charles de Coster, Octave Pirmez et André van Hasselt, le mouvement littéraire belge d'expression française pour la période qui s'étend de 1830 à 1880 forme une masse confuse et terne d'écrivains pressés les uns contre les autres, confondus dans un coude à coude qui, s'il symbolise l'esprit national de l'époque, suggère plutôt sa neutralité que son indépendance. La notion qu'on se contente d'en prendre ne répond pas tout à fait à la réalité. Un examen plus nuancé isolant certaines figures et les enveloppant de sa sympathie, accuse l'individualité de leurs traits, fait apparaître ce qu'il y eut de délibéré et de personnel dans leur action et leur démarche et montre comment, en un milieu qui avait gardé le sens des limites, où on ne pensait pas qu'il fallait se différencier pour s'affirmer, où on pensait même que trancher trop violemment sur le voisin marquait une faiblesse, des esprits d'un mérite naturellement distingué conciliaient la vigueur de leurs penchants et le respect des traditions et des convenances. Poète, écrivain dramatique, critique, fondateur de revue, auteur de manifestes, Edouard Wacken est une des figures les plus attachantes et les plus représentatives de cette période active et assagie où le siècle, dans sa maturité, essayait d'incorporer les rêveries et les projets généreux de son enfance au train du monde, à sa politique de transformation et d'ajustement, à son économie du progrès, à son esthétique de l'organisation des échanges. La physiologie du temps et du milieu est moins celle d'un combat que d'un débat où les émotions de l'homme s'identifient avec celles de l'être social qui le dirige et le contient. L'essai de M. Igor Recht, sobre et réfléchi, indique très bien toutes ces nuances. Encore à demi engagé dans les disciplines de l'école, il en détend la raideur par des finesses de modelé, une discrète pression de la sensibilité intellectuelle en harmonie avec le caractère du modèle. La valeur critique de l'œuvre se distingue surtout par son pénétrant discernement, son excellente documentation, l'abondance des points de vue, le souci d'éclairer tous les aspects de l'œuvre et d'y faire jouer la lumière.

Bien différent d'*Edouard Wacken* est le *Vicomte de Spoelberch de Loven-*

journal dont les passions et les curiosités littéraires ont fourni à Mme Alice Ciselet l'occasion d'un travail fort attachant en raison du grand nombre d'anecdotes et de petits faits pittoresques qui y sont repris. On sait que ce grand amateur de livres et d'écrivains du 19^e siècle s'était donné pour tâche d'éclairer tous les points obscurs de la vie de quelques grands auteurs du siècle dernier et d'en retrouver tous les manuscrits. C'est ainsi que le nom de Spoelberch est indissolublement lié à la gloire de Balzac. Le livre de Mme Ciselet suit le bibliophile dans ses recherches comme on suivrait un écrivain voyageur pour participer à ses découvertes et jouir avec lui de l'attrait du voyage. La figure de l'homme original à qui Mme Ciselet se consacre ne se dégage pas nettement de la masse des matériaux accumulés dans le volume dont la distribution par chapitres est assez confuse. Tout en reconnaissant l'intérêt de cet ouvrage, la somme de travail qu'il représente, le mérite d'une biographie d'ensemble sur cette personnalité curieuse, la Commission a estimé qu'avant de le livrer au public, Mme Ciselet devait mieux dégager le plan et le programme de travail que développa Spoelberch, en montrer mieux les résultats et, d'autre part, compléter son livre par un portrait qui mettrait en relief les principaux traits moraux et spirituels du vicomte de Spoelberch. Le livre de Mme Ciselet nous promène dans toutes les pièces où il a rassemblé et enfoui ses collections et ses trouvailles. Il manque au visiteur de ce curieux petit musée littéraire d'être accueilli à l'entrée par le buste du fondateur.

Trente romans ou recueils de contes sont parvenus à la Commission. Plus de la moitié sont d'une telle indigence d'invention, de composition ou de style, qu'ils ne relèvent en aucune façon de la littérature. Quelques recueils de contes méritent une citation. Les contes de M. Alfred Dupont ont de l'invention et de l'humour. L'auteur est cultivé et il sait développer un sujet, mais les soixante-deux pages de son manuscrit ne forment qu'un trop mince recueil. On adressera le même reproche à Mme Betsy Verdeyen dont les contes, faits de presque rien, rappellent, avec moins de frémissement dans la suggestion des choses ténues, le talent et la manière de Katherine Mansfield. Les contes de M. Emile Depreschins se distinguent par leur atmosphère féerique et poétique, féerie et poésie enveloppant chaque fois une intention moralisatrice dont l'auteur ne fait pas mystère. Les contes de Hermendes, dont le pseudonyme est celui de Mme Emile Depreschins, se recom-

mandent par la spontanéité du ton, le naturel, l'allant, le mouvement et un certain tour personnel d'expression. Leur mérite est cependant très inégal, au point de vue, notamment, de la composition. L'auteur ayant aussi envoyé un roman à la Commission, celle-ci a retenu cette deuxième œuvre dont il sera parlé plus loin.

M. Edmond Kinds a également envoyé à la Commission un roman et un recueil de contes (cinq contes et une nouvelle). L'auteur y montre d'incontestables qualités d'analyste. M. Kinds a la notion du tourment propre à chaque être, mais est inhabile à le dégager dans un récit lié. Dans *Mystère des Miroirs* (images de l'enfance), il déploie un grand effort d'introspection pour recréer la vie de l'enfance, son charme, son mystère et enfermer harmonieusement un grand nombre d'images concrètes sous le cristal de l'invisible. Il a paru à la Commission que ces deux ouvrages ne pouvaient intéresser qu'un public d'exception dont les exigences esthétiques seraient heurtées par les faiblesses de l'exécution.

Circuit fermé de Mme Louis Dubrau, accuse des défauts du même ordre. Ce livre raffiné, subtil et nébuleux, est l'histoire sans action d'un ménage mal assorti et divisé. On y reconnaît de grandes qualités littéraires, mais les méfaits de l'écriture artiste en passent les qualités.

La Commission a apprécié la verve, les trouvailles, la vivacité d'observation que, dans *Ombres à vif*, recueil de contes, M. H. Frenay-Cid apporte à l'étude des phénomènes sentimentaux. M. H. Frenay-Cid a de l'imprévu et du bouillonnement dans l'analyse psychologique. Il cède volontiers aux écarts d'une fantaisie un peu bohème.

Enfin, dans les romans écartés mais dignes d'une mention signalons *Les Diables au village* de Roger-Pierre Tollet, où la région de Brussegem, bien décrite, sert de cadre de la fantasmagorie d'un récit qui ressuscite au 17^e siècle, la vision de Jérôme Bosch, œuvre attirante qui eût gagné à être réduite aux proportions d'un long conte, et *Flambées*, sans nom d'auteur, histoire d'une famille de la plaine flamande, vue dans un éclairage de réalisme tragique et minutieux, écrite dans une langue peu sûre et sans fluidité. Cet ouvrage ne manque pas d'ambition constructive. Il embrasse trop de faits. Les trente premières pages semblent amorcer une œuvre de qualité, mais la suite déçoit, parce qu'aucun des personnages n'est étudié à fond et que l'auteur irrésolu passe d'un sujet à l'autre.

La Commission, entre tant d'ouvrages d'imagination n'a trouvé que

dans deux d'entre eux la réunion des qualités qui font l'attrait d'un roman, en ajoutant au souci d'une intrigue nourrie le souci du mérite littéraire.

Le Coeur plein d'ombre de Hermendès nous initie aux espoirs, soucis, déceptions, conquêtes, sentiments et travaux d'un jeune artiste dont le talent naïf s'est développé, loin de toute école, dans la fraîcheur et la simplicité des champs et qui vient à Bruxelles compléter sa formation et y recevoir de la vie ce qu'elle seule peut apporter au talent pour s'épanouir. L'intrigue sentimentale, limpide et dépouillée, n'anime l'œuvre que d'un courant assez mince et paresseux, mais des discussions sur l'art, l'amitié d'un maître de la critique d'art pour le jeune artiste qu'il découvre, la peinture animée des milieux artistiques de la capitale se mêlent à la trame romanesque du récit et l'étoffent avec agrément.

La Commission a été séduite par le ton simple et direct du roman, sa franchise sans apprêt, la vérité de l'observation et l'air de santé morale qui y circule.

Les qualités qui s'imposent dans le premier roman de M. Emile-Edouard Terwagne, *La Lucarne*, sont assurément très différentes. Ce roman nous conte la fort triste histoire d'un enfant qui a pour mère une femme de mauvaise vie. Le récit en est fait par le héros du livre qui découvre, peu à peu, la tristesse et la honte de sa condition. L'action se passe en partie dans un quartier populaire d'une grande ville, en partie à la campagne.

L'auteur renouvelle ce que le thème a de banal et de ressassé, par une observation émue et juste, une vigueur de portraitiste au trait incisif. Les duretés auxquelles l'auteur se complaît et, par instant, la brutalité de sa peinture sont rachetées par la puissance du coloris, la sûreté de la touche, l'instinct des valeurs et un large accent de pitié humaine, qui illumine d'un rais de lumière les plus sombres fonds de ses tableaux. On imputera à la jeunesse de l'auteur certain poncif idéologique qui lui fait opposer la perversité des honnêtes gens bornés à l'innocence des êtres amoraux. Toutefois, parmi les quelques œuvres qui ont été soumises à la Commission, il n'en est pas où se manifeste avec plus de sûreté une autorité naissante et ce n'est pas s'abuser, pensons-nous, que d'affirmer que le livre de M. E.-E. Terwagne révèle un vrai tempérament de romancier.

Lors de la création de la Commission, l'Académie a estimé qu'il y avait lieu de limiter à cinq par année les ouvrages signalés par elle aux éditeurs et au public. Ce choix comporte donc les ouvrages suivants :

- 1) Charles Cordier : *La Journée d'un Professeur* (poème).
- 2) Emile Depreschins : Poèmes.
- 3) Hermendes : *Le Coeur plein d'Ombre* (roman).
- 4) Igor Recht : *Edouard Wacken, le théâtre romantique en Belgique*.
- 5) Emile-Edouard Terwagne : *La Lucarne* (roman).

Quant à l'ouvrage de Mme Ciselet sur le Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, la Commission a exprimé le vœu de voir l'auteur y apporter les modifications qu'elle lui a indiquées.

Le Rapporteur,
L. CHRISTOPHE.

4 juin 1943.

OUVRAGES REÇUS

Anthologie de la Décade 1930-1940. Ed. La Maison du Poète, Bruxelles, 1943.

Paul CHAMPAGNE. — *Géographie littéraire du Hainaut.* Ed. *L'Horizon nouveau*, Liège 1943.

Gustave CHARLIER. — *Maurice Wilmotte, 1861-1942.* Extrait de la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, Bruxelles, 1942.

Marcel LOBET. — *Godefroid de Bouillon*, Bruxelles, Les Ecrivains, 1942.

Jean DE BEUCKEN. — *La Vie basse*, Paris, Gallimard, 1943.

Claire CALLEWAERT. — *Eugène Demolder*, Bruxelles, Collection Lebègue, Office de Publicité, 1943.

J. KERVYN DE MEERENDRÉE. — *La Vallée païenne.* Poèmes, Bruxelles, Ed. Palmes, 1943.

PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE

(Les publications de l'Académie sont en vente à «La Renaissance du Livre», 12, Place du Petit Sablon, Bruxelles).

Bulletin, t. I-XIX, 1922-1940.

Annuaire, 10 vol., 1928-1939.

Mémoires

Les Sources de « Bug Jargal », par Servais ETIENNE.

L'Originalité de Baudelaire, par Robert VIVIER.

Charles De Coster, par Joseph HANSE.

L'Influence du naturalisme français en Belgique, par Gustave VANWELKENHUYZEN.

Introduction à l'Histoire de l'Esthétique française, par Arsène SOREIL.

Les Etrangers dans les divertissements de la Cour, de Beaujoyeulx à Molière, par Marcel PAQUOT.

Etude philologique sur la langue, le vocabulaire et le style du chroniqueur Jean de Haynin, par Marthe BRONCKART.

La littérature et les médecins en France, par Georges DOUTREPONT.

Edmond Picard et le Réveil des Lettres belges, 1881-1888, par François VERMEULEN.

Les sources allemandes des œuvres poétiques d'André Van Hasselt par Madeleine REICHERT.

Les Légendes épiques carolingiennes dans l'Œuvre de Jean d'Outremeuse, par Louis MICHEL.

La Théorie de l'art pour l'art chez les Ecrivains belges de 1830 à nos jours, par Robert GILSOUL.

Le Parler de La Gleize, par Louis REMACLE.

Introduction à l'œuvre de Charles De Coster, par Léon-Louis SOSSET.

Les Proscrits du Coup d'Etat du 2 décembre 1851 en Belgique, par Georges DOUTREPONT.

Fernand Severin. Le Poète et son Art, par Elie WILLAIME.

Origines du Roman en France. L'évolution du sentiment romanesque jusqu'en 1240, par Maurice WILMOTTE.

L'Esthétique de Georges Rodenbach, par Anny Bodson-Thomas.

Textes anciens

Le Poème moral. Traité de vie chrétienne écrit dans la région wallonne vers l'an 1200. Edité par Alphonse BAYOT.

La Trage-Comédie pastorale (1594) publiée avec une introduction et des notes par Gustave CHARLIER.

Renaut de Beaujeu. Le Lai d'Ignaure ou Lai du Prisonnier. Edité par Rita LEJEUNE.

Médecinaire Liégeois du XIII^e Siècle et Médecinaire Namurois du XV^e (Manuscrits 815 et 2769 de Darmstadt). Edités par Jean HAUST.

Rééditions

Octave PIRMEZ. — *Jours de Solitude*. Edition du Centenaire, publiée avec une introduction de Paul CHAMPAGNE, par G. CHARLIER.

James VANDRUNEN. — *En Pays Wallon*.

Hector CHAINAYE. — *L'âme des choses*.

Charles DE SPRIMONT. — *La Rose et l'Epée*.

Edmond PICARD. — *L'Amiral*.

Louis BOUMAL. — *Œuvres* (publié par MM. Lucien Christophe et Marcel Paquot).